



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N ° 109 - JUIN 2013

SOMMAIRE

Le préfet des Bouches- du- Rhône

Secrétariat Général - Direction de l'Administration Générale

Arrêté N °2013155-0003 - Arrêté établissant la liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude mentionnées à l'article L.211-13-1 du code rural et de la pêche maritime. 1

Arrêté N °2013165-0001 - Arrêté portant habilitation de l'établissement secondaire de la société dénommée « AZUR FUNERAIRE » sous l'enseigne « ROC `ECLERC » sis à MARSEILLE (13003) dans le domaine funéraire, du 14 juin 2013 10

Secrétariat Général - Direction des Ressources Humaines

Arrêté N °2013165-0002 - Arrêté modifiant l'arrêté n °13/185 du 23 mai 2013 portant désignation des représentants de l'administration et du personnel au sein de la commission administrative paritaire régionale compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs. 13



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

Arrêté n ° 2013155-0003

**Le préfet des Bouches- du- Rhône
Secrétariat Général - Direction de l'Administration Générale**

Arrêté établissant la liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude mentionnées à l'article L.211-13-1 du code rural et de la pêche maritime.



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
BUREAU DE LA POLICE ADMINISTRATIVE

chiens-dangereux@bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

ARRÊTÉ

établissant la liste départementale des personnes habilitées
à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude mentionnées
à l'article L.211-13.-1 du code rural et de la pêche maritime.

le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Chevalier Officier de la Légion d'honneur
Chevalier Officier de l'Ordre National du Mérite

-=ooOoo=-

Vu la loi n°2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret n°2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et de la pêche maritime, et au contenu de la formation;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et de la pêche maritime, pour les détenteur et propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et de la pêche maritime;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône et du Directeur départemental de la protection des populations des Bouches-du-Rhône,


ARRÊTE

Article 1er : Les personnes figurant dans le tableau en annexe du présent arrêté sont habilitées à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude mentionnées à l'article L.211-13-1 du code rural et de la pêche maritime.

Article 2 : L'arrêté du 27 novembre 2012 établissant la liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude, mentionnées à l'article L.211-13-1 du code rural et de la pêche maritime, est abrogé.

Article 3 : Le Secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône et le Directeur départemental de la protection des populations des Bouches-du-Rhône sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille le 04 juin 2013

Pour le Préfet
la Secrétaire Générale Adjointe

Raphaëlle SIMEONI

ANNEXE

**Liste départementale des personnes habilitées
à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude mentionnées
à l'article L.211-13-1 du code rural**

Identité du formateur	Adresse professionnelle et coordonnées téléphoniques	Diplôme, titre ou qualification du formateur	Lieux de délivrance des formations
Mme Mireille MARTI	290 chemin du Boullidou 13510 Eguilles 06 14 35 98 21	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques, option "éducation canine")	Zone industrielle d'Aix les Milles 13100 Aix en Provence
Melle Aude CLERY	Centre canin la Grignande Route de Salon 13450 Grans 06 81 71 25 28	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques)	Centre canin la Grignande Route de Salon 13450 Grans 1825 chemin de Val des Fleurs 13170 les Pennes Mirabeau Bastide de la Salle Quartier la Salle Place des marronniers 13320 Bouc Bel Air
M. Gérard FELICES	4 impasse du Roucas 13660 Orgon 06 27 46 23 16	- Certificat d'étude pour les sapiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	Salle municipale 13440 Cabannes
M. Paul VASSALLO	Ecole du chien Chemin du Reydet 84800 l'Isle sur la Sorgue 04 90 38 32 30	- Certificat de capacité (animaux de compagnie, d'espèces domestiques) - Certificat d'étude pour les sapiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	Domaine la Petite Route de St Chamas 13540 Grans
M. Claude BARNIER	Chien Service + 150 avenue du Merlan 13014 Marseille 06 16 07 01 31	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant) - Certificat d'étude pour les sapiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	Salles de la Mairie d'Allauch 13190 Allauch
M. Jean-Baptiste CALLEA	Centre d'éducation canine d'Aubagne Quartier de la Brossarde Zone industrielle des Paluds 13400 Aubagne 06 79 20 62 48	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques)	Centre d'éducation canine d'Auriol Pas de l'Avé 13690 Auriol Quartier de la Brossarde Zone industrielle des Paluds 13400 Aubagne

M. Christophe MICHIT	SARL Cat et Chris 684 route de St Rémy 13750 Plan d'Orgon 04 90 73 13 56	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant) - Certificat d'étude pour les sapiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	684 route de St Rémy 13750 Plan d'Orgon
Mme Nicole MOLINA	Centre ID'FIX Route de Caire Val 13410 Lambesc 04 42 92 75 12	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques) - Certificat d'étude pour les sapiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	Centre ID'FIX Route de Caire Val 13410 Lambesc

M. Philippe LOMBARD	980 chemin de Notre Dame 83560 St Julien le Montagnier 04 94 59 62 69	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant)	Club Canin Sainte Victoire 13610 le Puy Ste Réparate
M. Boumedienne BENHAMOU	CFPPA Site de Valabre Chemin du Moulin Fort 13548 Gardanne Cedex 04 42 93 87 42	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant)	Terrain d'éducation canine 13290 les Milles
M. Marc GUILLOTOT	Les Plantades Quartier de Mauran 13130 Berre l'Etang 06 08 52 03 05	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques) - Attestation de formation d'éducateur canin, stade 1 et 2, psychologie canine	Les Plantades Quartier de Mauran 13130 Berre l'Etang
Mme Patricia GUILLOTOT	Les Plantades Quartier de Mauran 13130 Berre l'Etang 06 11 07 57 27	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques)	Les Plantades Quartier de Mauran 13130 Berre l'Etang
M. Frédéric HAMON	10 traverse Pierre Abondance 13011 Marseille 06 77 48 68 78	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques) - Certificat d'étude pour les sapiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	31 montée du commandant de Robien 13011 Marseille
M. Gérard BETHON	4 lotissement les Iris 13320 Bouc Bel Air (phocean2@wanadoo.fr)	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant) - Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques)	CPCGD Stade de Mimet 13105 Mimet

M. Joseph GIORGIO	Club canin CECF RN 568 – la Feuillane Chemin de l'ancien camping 13270 Fos sur Mer 06 18 81 01 99	- Certificat d'études pour les sapiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	Club d'Education Canine RN 568 – la Feuillane Chemin de l'ancien camping 13270 Fos sur Mer
M. Emmanuel GAULTIER	174 route de Gordes Coustellet 84220 Cabrières d'Avignon 06 82 62 33 85	- Diplôme de vétérinaire comportementaliste (Ecoles Nationales Vétérinaires Françaises)	Route de Coudoux 13410 Lambesc
M. Dominique PERROT	Traverse du canal Quartier des Sardenas 13680 Lançon de Provence 06 09 51 58 92	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques)	Traverse du canal Quartier des Sardenas 13680 Lançon de Provence
M. Eric TRAMSON	Formations à domicile 06 15 13 24 64	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant) - Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques)	Aucun (formations assurées au domicile des détenteurs de chiens)
M. Paul BRAU	Club canin RN 1453 13310 St Martin de Crau (paul.martine.brau@orange.fr)	- Certificat de formation à l'élevage canin de la société centrale canine	Club canin RN 1453 13310 St Martin de Crau

Mme Martine BRAU	Club canin RN 1453 13310 St Martin de Crau (paul.martine.brau@orange.fr)	- Certificat de formation à l'élevage canin de la Société centrale canine	Club canin RN 1453 13310 St Martin de Crau
M. Cédric BENGUIGUI	1450 avenue Paul Brutus les Cadeneaux 13170 les Pennes Mirabeau (ccb2000@orange.fr)	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant) - Brevet de moniteur de club	1450 avenue Paul Brutus les Cadeneaux 13170 les Pennes Mirabeau
M. Serge FELIX	Amicale Cynophile de Beauchamp MFR route de Graveson 13630 Eyragues	- Moniteur en éducation canine – Educateur 2 ^{ème} degré	MFR route de Graveson 13630 Eyragues
M. Guillaume PAVARD	10 avenue de Delphes 13006 Marseille 04 91 78 44 55	- Diplôme d'Etat de docteur vétérinaire	10 avenue de Delphes 13006 Marseille

Mme Mireille SEYMAND	2 rue des lavandes 13220 Chateauneuf les Martigues 06 73 25 46 21	- Diplôme d'honneur (moniteur 1 ^{er} degré)	Les Amis du Chien Boxer Club d'éducation canine 1450 avenue Paul Brutus les Cadeneaux 13170 les Pennes Mirabeau
M. Grégory SEBASTIEN	Club d'éducation canine 1450 avenue Paul Brutus les Cadeneaux 13170 les Pennes Mirabeau 06 23 84 80 32	- Diplôme d'honneur (moniteur 1 ^{er} degré)	Club d'éducation canine 1450 avenue Paul Brutus les Cadeneaux 13170 les Pennes Mirabeau
M. Sylvain MARTINEZ	E.I. Martinez Sylvain "Lazy Dog" 759 avenue Vidier 84270 Vedène 06 20 89 00 06 lasydog.educ@gmail.com	- Certificat d'études pour les sapiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres - Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques)	Formations assurées au domicile des particuliers
Mme Marilyn AILLAUD JAUVET	CFPPA Métiers de l'animal Site de Valabre 13548 Gardanne Cedex 04 42 93 87 30 marilyn.jauvet@educagri.fr	- Diplôme d'Etat de Docteur Vétérinaire	CFPPA Métiers de l'animal Site de Valabre 13548 Gardanne Cedex
M. Patrice GAY	ASLEC Quartier du gros pin Varage-Massane 13920 St Mitre les Remparts 06 81 58 35 13	- Diplôme d'honneur (moniteur canin 1 ^{er} degré/stage MOFAA Société Canine Midi Côte d'Azur)	ASLEC Quartier du gros pin Varage-Massane 13920 St Mitre les Remparts
M. Luc AUROL	ASLEC Quartier du gros pin Varage-Massane 13920 St Mitre les Remparts 06 81 58 35 13	- Diplôme d'honneur (moniteur canin 1 ^{er} degré/stage MOFAA Société Canine Midi Côte d'Azur)	ASLEC Quartier du gros pin Varage-Massane 13920 St Mitre les Remparts
Mme Valérie BELMONTE AUROY	ASLEC Quartier du gros pin Varage-Massane 13920 St Mitre les Remparts 06 81 58 35 13	- Diplôme d'honneur (moniteur canin 1 ^{er} degré/stage MOFAA Société Canine Midi Côte d'Azur)	ASLEC Quartier du gros pin Varage-Massane 13920 St Mitre les Remparts

Mme Elisabeth CHARVET BRAQUET	SELARL Vétérinaire St Eloi Quartier Chassaoude Nord Route de Puyloubier 13530 Trets 04 42 29 25 50 clinvet.sainteloi@wanadoo.fr	- Diplôme d'Etat de Docteur Vétérinaire	- SELARL Vétérinaire St Eloi Quartier Chassaoude Nord Route de Puyloubier 13530 Trets - Salle municipale Trets
Mme Magali MARECHAL	SELARL Vétérinaire St Eloi Quartier Chassaoude Nord Route de Puyloubier 13530 Trets 04 42 29 25 50 clinvet.sainteloi@wanadoo.fr	- Diplôme d'Etat de Docteur Vétérinaire	- SELARL Vétérinaire St Eloi Quartier Chassaoude Nord Route de Puyloubier 13530 Trets - Salle municipale Trets
M. René MARTINEZ	Association Club d'Education Canine de Mouriès Quartier Croix du Jubilé 13690 Mouriès 06 83 24 69 09	- Brevet de moniteur de club habilité à la pratique de disciplines incluant du mordant	Club d'Education Canine de Mouriès Quartier Croix du Jubilé – RD 24 13690 Mouriès
M. Bernard Patrice GRAU	Centre de dressage et d'éducation canine Bernard GRAU 21 traverse Noire (St Marcel) 13011 Marseille 04 91 35 57 42 jenny522@voila.fr	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant)	- 21 traverse Noire (St Marcel) 13011 Marseille - ex-chenil de Valdonne quartier Beaume de Marron 13124 Peypin
M. Eddie Jean Marie CONSIGNY	Cercle Canin Velauxien Chemin de la Joséphine 13880 Velaux 06 10 70 64 12 cercle.canin.velauxien@gmail.com	- Brevet de moniteur de club habilité à la pratique de disciplines incluant du mordant	Cercle Canin Velauxien Chemin de la Joséphine 13880 Velaux
M. Olivier MAFFEY	EDUCANIN 13 Résidence les Hélianthes Bt C3 n° 8 Rue des Symphonides 13500 Martiguues 06 69 62 25 91 educanin13@aol.com	- Certificat de capacité (relatif à l' exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques) - Certificat d'études pour les sapiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	Hôtel le Balladin Avenue Jean-Paul Marat Quartier de l'Escaillon 13500 Martigues
M. Guy Pascal CHIVA	Centre d'éducation canine LE PEGASE 1513 les Confignes chemin du Pont de Bois 13160 Chateaurenard 06 88 11 07 71	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant) - Certificat d'études pour les sapiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres - Brevet de moniteur de club habilité à la pratique de disciplines incluant du mordant	Centre d'éducation canine LE PEGASE 1513 les Confignes chemin du Pont de Bois 13160 Chateaurenard
M. Bruno COTI	Association Canine de St Maximim 43 B avenue Jean Compadieu 13012 Marseille 06 25 41 70 85	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques)	Formations assurées au domicile des particuliers
Mme Elisabeth GERARD	Club Canin de Marignane Boulevard François Berangue 13700 Marignane 06 10 55 11 58	- Diplôme d'entraîneur de club (Société Centrale Canine - 93535 Aubervilliers)	Club Canin de Marignane Bd François Berangue 13700 Marignane

M. Eric GERARD	Club Canin de Marignane Boulevard François Berangue 13700 Marignane 06 10 55 11 58	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant) - Diplôme d'entraîneur de club (Société Centrale Canine - 93535 Aubervilliers)	Club Canin de Marignane Bd François Berangue 13700 Marignane
Melle Christine LAPINA	Clinique vétérinaire des Charrons 32 avenue du 2 ^{ème} cuirassiers 13420 Gémenos 04 42 32 01 22 ga-la@wanadoo.fr	- Diplôme d'Etat de Docteur Vétérinaire	- Clinique vétérinaire des Charrons 32 avenue du 2 ^{ème} cuirassiers 13420 Gémenos - Ecuries de Fontblanche 13830 Roquefort la Bédoule
Melle Karen GOMOT	SELARL des docteurs DUMAZY et GOMOT 22 rue de la Pierre du Pebro 13800 Istres 04 42 11 81 34 kgomot@aliceadsl.fr	Docteur en médecine vétérinaire	22 rue de la Pierre du Pebro 13800 Istres
M. Serge VELLA	Groupement Amicale de Dressage de Marseille Stade de la Maussane Montée de St Menet 13011. Marseille 04 91 66 15 49	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant) - Stage MOFAA (Société Canine Midi Côte d'Azur)	Stade de la Maussane Montée de St Menet 13011. Marseille

Mme Christiane MARTIN BUISSON	C.E.C.S. Arles 13 rue Catherine Bechet 13200 Arles 04 90 93 75 62 buissonrolky@aol.com	- Diplôme d'honneur de moniteur canin	Route de Gimeaux 13200 Arles
M. Dominique SCHABAT	Impasse Draille des Jonquets 13200 Arles 04 90 49 99 16 toutou.cool@aliceadsl.fr	- Educateur 2 ^{ème} degré - Stage MOFAA (Société Canine Midi Côte d'Azur) - Certificat d'études pour les sapisiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	- 1 avenue 1 ^{ère} division France Libre - 10 boulevard Victor Hugo 13200 Arles
M. Etienne DELLIEU	Chemin de Bourgeac 13520 Paradou 06 74 85 99 42 dellieu.etienne@yahoo.fr	Educateur 1 ^{er} degré	Route de Gimeaux 13200 Arles
M. Jean-Marc ALAN	CHIEN D'ELITE 5 chemin de la Pierre Blanche 13780 Cuges les Pins 06 16 91 87 66 jean_marc_alan@yahoo.fr	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant) - Stage MOFAA (Société Canine Midi Côte d'Azur) - Brevet de moniteur de club	Chemin du cimetière 13780 Cuges les Pins
M. Jean-Luc CARBONE	AUX CROCS CANINS Quartier Saccaron – villa les Romarins 83910 Pourrières 06 33 08 05 37 jeanlucarbonne@orange.fr	- Certificat de capacité (pour le dressage des chiens au mordant)	201 route de la SEDS parc du relais BTB 13127 Vitrolles
M. Jean-Luc DJELALIAN	Clinique Vétérinaire du Lorient ZA le Pujol II 13390 Auriol jldjelalian@gmail.com	- Diplôme d'études fondamentales vétérinaires	Clinique vétérinaire du Lorient ZA le Pujol II 13390 Auriol

Mme Cécile PEYRONDET	Club canin de la Venise Provençale 13500 Martigues 04 42 80 49 36	- Certificat de capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques - Stage MOFAA (Société Canine Midi Côte d'Azur)	Club canin de la Venise Provençale Lieu-dit "la Pradelle" 13500 Martigues
Mme Isabelle CHAUVEL	Club canin de la Venise Provençale 13500 Martigues 04 42 80 49 36	- Carnet officiel du carnet d'éducation canine - Stage MOFAA (Société Canine Midi Côte d'Azur)	Club canin de la Venise Provençale Lieu-dit "la Pradelle" 13500 Martigues
M. Rémi MEALARES	108 rue de la Salicorne 34470 Perols 06 61 70 93 25 mealares.remi@orange.fr	- Brevet de technicien agricole (qualification : conduite de l'élevage canin) - Certificat de capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux domestiques	Formations assurées au domicile des particuliers
M. Claude PAVIS	1 avenue de la gare 10130 Eryv le Chatel 06 13 02 37 30 last.caninox@laposte.net	- Certificat de capacité d'éducateur comportementaliste canin - Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques)	Formations assurées au domicile des particuliers
M. Thierry TOUACHE	Chemin de la Joséphine 13880 Velaux 06 10 70 64 12 thierry.touache@hotmail.fr	- Certificat de capacité pour le dressage des chiens au mordant	Club canin de Velaux Chemin de la Jozséphine 13880 Velaux
Mme Béatrice SUZAN	17 avenue de la Marine 13600 La Ciotat beatrice.suzan@hotmail.fr	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques) - Certificat d'études pour les sapisseurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	Formations assurées au domicile des particuliers

Mme Suzy PICHOT	5210, route d'Avignon – Lieu dit Lignane – 13540. Puyricard 04 42 21 15 09	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques) - Certificat d'études pour les sapisseurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	5210, route d'Avignon (RN 7) – Lieu dit Lignane – 13540. Puyricard
Mme Anita MALIGNE	Centre d'Education Canine Z.I. Les Paluds 13400. Aubagne 06 79 20 62 48 toutouologue@free.fr	- Certificat de capacité (relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques)	Centre d'Education Canine Z.I. Les Paluds 13400. Aubagne
M. Yann GAMMICCHIA	410, Chemin de la Croule Quartier Beaudinard 13400. Aubagne 06 74 76 36 84 yann.1978@live.fr	- Diplôme d'honneur (moniteur canin 1 ^{er} degré/ SCCE affiliée Société Canine Midi Côte d'Azur) - Attestation formation de Formateur – Niveau 1 (MMC Formations)	410, Chemin de la Croule Quartier Beaudinard 13400. Aubagne



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

Arrêté n ° 2013165-0001

**signé par Autre signataire
le 14 Juin 2013**

**Le préfet des Bouches- du- Rhône
Secrétariat Général - Direction de l'Administration Générale
Bureau des Activités Professionnelles Réglementées**

Arrêté portant habilitation de l'établissement secondaire de la société dénommée « AZUR FUNERAIRE » sous l'enseigne « ROC `ECLERC » sis à MARSEILLE (13003) dans le domaine funéraire, du 14 juin 2013

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
GENERALE
BUREAU DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES
REGLEMENTEES
DAG/BAPR/FUN/2013/39**

**Arrêté portant habilitation de l'établissement secondaire de la société dénommée
« AZUR FUNERAIRE » sous l'enseigne « ROC 'ECLERC »
sis à MARSEILLE (13003) dans le domaine funéraire, du 14 juin 2013**

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), (notamment les articles L2223-19 et L2223-23) ;

Vu la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire ;

Vu l'ordonnance n° 2005-855 du 28 juillet 2005 relative aux opérations funéraires (article 1 - § IV) ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2012-608 du 30 avril 2012 relatif aux diplômes dans le secteur funéraire ;

Vu l'arrêté du 30 avril 2012 portant application du décret susvisé ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 juin 2012 portant habilitation sous le n° 12/13/444 de l'établissement secondaire de la société dénommée « AZUR FUNERAIRE » à Marseille (13012) exploité sous l'enseigne « ROC 'ECLERC » sis 9, rue Clary à Marseille (13003) dans le domaine funéraire, jusqu'au 24 juin 2013 ;

Vu la demande reçue le 21 mai 2013 de M. Christophe LA ROSA, Président, sollicitant le renouvellement de l'habilitation funéraire de l'établissement secondaire susvisé ;

Considérant que M. Christophe LA ROSA, justifie de l'aptitude professionnelle requise pour l'exercice des fonctions de dirigeant dans les conditions visées à l'article D.2223-55-13 du code, l'intéressé est réputé satisfaisant au 1^{er} janvier 2013, à l'exigence de diplôme mentionnée à l'article L.2223-25.1 du CGCT.

Considérant que ladite demande est constituée conformément à la législation en vigueur ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

A R R E T E

Article 1^{er} : L'établissement secondaire de la société dénommée «AZUR FUNERAIRE » sous l'enseigne « ROC 'ECLERC » sis 9, rue Clary à Marseille (13003) représenté par M. Christophe LA ROSA, Président, est habilité pour exercer sur l'ensemble du territoire national les activités funéraires suivantes :

- organisation des obsèques ;
- fourniture des housses, de cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires.

Article 2 : Le numéro d'habilitation attribué est : 13/13/444.

Article 3 : L'habilitation est accordée pour 1 an à compter de la date du présent arrêté.

Article 4 : L'arrêté du Préfet des Bouches-du-Rhône en date du 25 juin 2012 susvisé, portant habilitation de ladite entreprise sous le n°12/13/444, est abrogé.

Article 5 : La présente habilitation peut être suspendue pour une durée maximum d'un an ou retirée par le préfet du département où les faits auront été constatés, conformément aux dispositions de l'article L2223-25 du code général des collectivités territoriales, pour les motifs suivants :

- 1° non-respect des dispositions du code général des collectivités territoriales auxquelles sont soumises les régies, entreprises ou associations habilitées conformément à l'article L 2223-23,
- 2° non-exercice ou cessation d'exercice des activités au titre desquelles elle a été délivrée,
- 3° atteinte à l'ordre public ou danger pour la salubrité publique.

Dans le cas d'un délégataire, le retrait de l'habilitation entraîne la déchéance des délégations.

Article 6 : Le Secrétaire Général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, le Directeur Départemental de la sécurité publique des Bouches-du-Rhône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

FAIT à MARSEILLE, le 14 juin 2013

Pour le Préfet et par délégation
Le Chef de Bureau

Christian FENECH



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

Arrêté n °2013165-0002

**signé par Pour le Préfet, le Secrétaire Général
le 14 Juin 2013**

**Le préfet des Bouches- du- Rhône
Secrétariat Général - Direction des Ressources Humaines**

Arrêté modifiant l'arrêté n °13/185 du 23 mai 2013 portant désignation des représentants de l'administration et du personnel au sein de la commission administrative paritaire régionale compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs.



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Direction des Ressources Humaines

Bureau des Ressources Humaines

N° 13/215

Affaire suivie par : Nicole ARSANTO

Tél. : 04 84 35 46 41

**ARRÊTE MODIFIANT L'ARRÊTE N° 13/185 DU 23 MAI 2013
PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE
L'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL AU SEIN DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE REGIONALE
COMPETENTE A L'EGARD DU CORPS DES ADJOINTS
ADMINISTRATIFS**

**Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2009 portant création des commissions administratives paritaires nationales et locales compétentes à l'égard du corps des personnels administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;

Vu le décret n°2009-1725 du 30 décembre 2009 modifiant certaines dispositions relatives aux délégations de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2010 fixant la date et les modalités des élections à certaines commissions paritaires du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013023-0002 du 23 janvier 2013 portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire à M. Louis LAUGIER, Sous-Préfet hors classe, Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013023-0003 du 23 janvier 2013 portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire à Mme Raphaëlle SIMEONI, Sous-Préfète, chargée de mission auprès du Préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône, Secrétaire Générale Adjointe de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 10 du 21 janvier 2013 portant nomination et reclassement de M. André FONTAINE au grade de Secrétaire Administratif de Classe Normale au titre de l'année 2013, représentant du personnel suppléant aux CAPR de la région PACA pour le grade d'Adjoint Administratif de 1^{ère} Classe ;

Vu la lettre de démission du 22 mai 2013 de M. Pierre LEONE, représentant du personnel suppléant aux CAPR de la région PACA pour le grade d'Adjoint Administratif de 2^{ème} Classe ;

Vu le procès-verbal du tirage au sort, organisé le 07 juin 2013 à la Préfecture du Bouches-du-Rhône, en vue de désigner un représentant du personnel suppléant pour le grade d'Adjoint Administratif de 1^{ère} Classe pour les CAPR de la région PACA ;

Vu le procès-verbal du tirage au sort, organisé le 07 juin 2013 à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, en vue de désigner un représentant du personnel suppléant pour le grade d'Adjoint Administratif de 2^{ème} Classe pour les CAPR de la région PACA ;

Vu les arrêtés n° 257 du 10 mai 2010, n° 274 du 01 juin 2010, n° 556 du 4 novembre 2010, n° 326 du 26 mai 2011, n° 406 du 4 juillet 2011, n° 527 du 28 septembre 2011, 13/201 du 29 février 2012, 13/552 du 27 septembre 2012, 13/135 du 21 mars 2013 et 13/185 du 23 mai 2013 portant désignation des représentants de l'administration et du personnel au sein de la Commission Administrative Paritaire Régionale compétente à l'égard du corps des Adjoints Administratifs ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône ;

A R R E T E

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral n° 13/185 du 23 mai 2013 susvisé est modifié comme suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

TITULAIRES

M. Louis LAUGIER, Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône

M. Jean-René VACHER, Secrétaire Général de la zone de défense et de sécurité sud

M. Alain FOUSSERET, Adjoint au Chef d'Etat-Major « Ressources Humaines » de la région de gendarmerie Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Gérard GAVORY, Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes-Maritimes

M. Pierre GAUDIN, Secrétaire Général de la Préfecture du Var

Mme Martine CLAVEL, Secrétaire Générale de la Préfecture de Vaucluse

M. Rodrigue FURCY, Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence

M. Christophe LOTIGIE, Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Alpes

M. Pierre-Marie BOURNIQUEL, Inspecteur Général des Services Actifs de la Police Nationale, Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Bouches-du-Rhône

SUPPLEANTS

M. Christian SAINTE, Contrôleur Général, Directeur Interrégional de la Police Judiciaire

M. Guy KRAMER, Chef du bureau du personnel de la région de gendarmerie Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mme Marie-Henriette CHABRERIE, Directrice du Personnel et des Relations Sociales du SGAP de Marseille

Mme Jocelyne CANONNE, Directrice des Ressources Humaines de la Préfecture des Bouches-du-Rhône

Mme Elisabeth MERCIER, Directrice des Ressources, de l'Immobilier et de la Logistique de la Préfecture des Alpes-Maritimes

M. Bruno EVENAS, Directeur de la Performance et des Moyens de la Préfecture du Var

Mme Pascale CHABAS, Directrice des Moyens et de la Coordination des Politiques de l'Etat de la Préfecture de Vaucluse

M. Mallory CONNORS, Chef du Service des Moyens et de la Mutualisation de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence

Mme Sandrine ASARO, Chef du Bureau des Ressources Humaines de la Préfecture des Hautes-Alpes

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES

SUPPLEANTS

Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Mme Laurence GUIDINI
Mme Mireille BELTRAMON

Mme Sylvie BACLE
M. Jean Jacques REYNAUD

Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

M. Christophe BEY
Mme Nathalie GIOCANTI

Mme Agnès EGIZIANO
Mme Marie-Claude MARTIN

Adjoint administratif de 1^{ère} classe

Mme Karine APAVOU
Mme Michèle LAMBERT-SAMY
M. Frédéric MEYNIER

Mme Nathalie FERRIER
Mme Liliane PALMACCIO
Mme Hassania FADLAN

Adjoint administratif de 2^{ème} classe

Mme Sofia ABBASSI
M. Kévin BEN AHMED

Mme Julie MARCHAND
Mme Isabelle GARCIA

Article 2 : Les autres dispositions demeurent inchangées.

Article 3 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille le **14 JUIN 2013**

Pour le Préfet
Le secrétaire Général

Louis LAUGIER

Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification.